

Centre de Ressources Coopératif

Compte rendu de la réunion du 23 février 2004

Présents :

Thierry Adam, Cybercommune Plourin
Aude Barthélemy, Association Infini
Frédéric Bergot, Mission Démocratie Locale et Citoyenneté, Ville de Brest
Michel Briand, Adjoint au Maire, Ville de Brest
Michèle Casu, Bureau Information Jeunesse,
Yffic Cloarec, Le Fourneau
Marie-José Fabre, Guipavas
Gaëlle Fily, Ville de Landerneau,
Toni Gaidoni, Association des Paralysés de France,
Claude Gilain, Office des Retraités Brestois,
Alain GOURRET CDDP
Solenn L'Hénaff, MJC Harteloire,
Jean-Daniel Laisné,
Nathalie Lareur, Agehb, le Phare,
Isabelle Le Bot, Mission Démocratie Locale et Citoyenneté, Ville de Brest
Sébastien Le Dys, Cybercommunes de Bohars
Elisabeth Le Faucheur Joncour, Mission Démocratie Locale et Citoyenneté, Ville de Brest
Marc Le Gall, IUFM
Daniel Le Gléau,
Monique Montanari, Mission Démocratie Locale et Citoyenneté, Ville de Brest
Florence Morvan, Mission Démocratie Locale et Citoyenneté, Ville de Brest
Régine Roué, EPM de Kérourien,
Laurent Weber, Mairie de Daoulas,

Excusés :

Pierre Yves Cavellat, Bureau Information Jeunesse
Bruno Garcia
Stéphane Le Bourdon, Mission Locale
Hervé Lestideau, Fédération des Œuvres Laïques
Claude Terrasson, Conseiller Municipal chargé du Handicap

Michel Briand accueille les participants et rappelle brièvement les chantiers coopératifs engagés autour des technologies de l'information :

- L'écrit public,
- La mise en réseau des services publics
- Le projet « place publique locale » qui débutera fin mars, début avril,
- La Fête de l'Internet,
- Les appels à projets,
- Le Centre de Ressources, qui fait l'objet de cette rencontre.

Michel Briand propose dans une introduction, de présenter l'avancée du projet et ensuite d'aborder les axes de travail pour 2004.

Point sur l'avancée du projet

Organisation générale

Le projet de centre de ressources est aujourd'hui porté par le Pays qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Le Pays est représenté par l'association des Communautés du Pays de Brest, qui a présenté le projet auprès des financeurs.

Le pilotage du projet sera assuré par la commission concernée du pays de Brest. Une réunion est prévue début avril.

Ce groupe de travail appelé groupe de coordination est chargé de préparer les propositions qui seront validées par le pays. Il rendra ensuite compte à la commission au fur et à mesure de l'avancée des réalisations.

Financements

Elisabeth Le Faucheur Joncour fait une présentation des aspects financiers. Les demandes, à hauteur de 564.007 € ont été adressées à différents financeurs, dont la mairie de Brest, le Conseil Général, le Conseil Régional/l'Etat et l'Europe (fonds feder).

A ce jour, un financement de 93 061 euros sur deux ans a été validé par le conseil général du Finistère en complément d'un financements de 120 133 euros de la ville de Brest.

Un tableau global sera présenté dès que l'on aura obtenu une réponse des collectivités et structures sollicitées.

Si les sommes évoquées se confirment, le projet sera financé à prêt de 80 % du montant initial demandé.

Michel Briand indique que des financements ont également été obtenus sur les études liées aux publics éloignés et aux actions écrit public dans le cadre d'un appel à projet du ministère de la Recherche :

- Etude Marsouin sur les publics plus éloignés : <http://www.a-brest.net/article378.html> et
- Projet Expert sur l'écrit public : <http://www.a-brest.net/article379.html> .

Ces deux projets sont pilotés par le laboratoire des usages Marsouin et coordonnés par Nicolas Jullien à l'EST Bretagne. Le projet Pasume implique France Telecom RSD pour une étude sur les usages des publics éloignés et l'université de Rennes. Le projet Expert implique aussi l'université de Rennes, l'association Infini et Place Publique et la ville de Vandoeuvre les Nancy.

En complément, une demande sera adressée à la Caisse des Dépôts et Consignations, chargée par la délégation aux usages de la mise en place des centres de ressources régionaux. L'enjeu est aujourd'hui de pouvoir mettre en œuvre les actions rapidement et engager ainsi les dépenses prévues sur l'année 1.

Volet évaluation du projet Centre de Ressources

L'évaluation du dispositif PAPI est l'un des chantiers engagés depuis plusieurs mois. Elle revêt un double objectif :

- Développer une connaissance partagée de ce dispositif par les acteurs locaux et institutionnels,
- Favoriser une réflexion prospective en matière d'évolution de la politique d'accès

Au concret, le dispositif est observé sous trois angles :

1. **Les espaces, leurs équipements, le fonctionnement** des PAPI et les personnes en charge d'animer ou d'accompagner les usagers
(voir les résultats de la première phase : <http://www.a-brest.net/article390.html>)
2. **Les usagers et leurs pratiques du PAPI** et des Technologies d'Information et de Communication.
3. **Les usages proposés, la fréquentation des espaces, les évolutions souhaitées** par les structures d'accueil des PAPI,

L'ensemble des données a été recueilli à partir de questionnaires et parfois de rencontres avec les PAPI. L'enquête «animation des espaces» va être prochainement dépouillée, les réponses étant, à ce jour, en grande majorité parvenues dans le service.

L'analyse des données, qui fera l'objet d'une restitution auprès des acteurs de l'accès public, constituera une base de réflexion sur l'évolution de la politique d'accès public sur Brest.

En ce qui concerne les publics éloignés, une enquête sera réalisée sur les quartiers de Kérourien et du Valy Hir par Marsouin (projet Psaume).

L'accessibilité physique des points d'accès par les personnes en situation de handicap doit également pouvoir être prise en compte.

Dans un premier temps un travail d'information sur les lieux accessibles pourrait être réalisé. Un travail préalable de définition de cette notion d'accessibilité est nécessaire (accessible pour qui ?). En ce sens, Monsieur Gaidoni de l'APF a d'ores et déjà transmis un questionnaire relatif à l'accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite. Monsieur Gaidoni propose de prendre en charge le volet «accessibilité physique des points d'accès».

Mise en œuvre des contenus du projet

▪ Programme 2004 des initiations et rencontres du réseau animateurs

Pour 2004, des sessions d'initiation et de sensibilisation sont prévues :

- Initiation à Internet (1^{er} mars et 5 avril)
- Comment mener une séance d'initiation à Internet
(<http://www.a-brest.net/article438.html>)
- Découverte de SPIP, outil de copublication : une séance par mois
- Licence Creative Commons – 30 mars à confirmer

*Renseignements
auprès de
Florence Morvan
02.98.00.82.12*

- Le Blog de l'espace public numérique du Plessis-Trévisé, une initiative à suivre et à développer – Jean Luc Raymond (26 février de 14 à 17 H)

Renseignements
auprès
d'Hakima Habibi
02.98.00.82.11

D'autres demandes d'animateurs et de PAPI sont par ailleurs identifiées. C'est le cas pour les initiations à la vidéo (prise d'image, montage, encodage) ou le son. La fonction 3 du centre de ressources, écrite par Yffic Cloarec, intègre ce volet dans le cadre de l'accompagnement des usages et technologies multimédia.

Après échange entre les membres du groupe, il est proposé d'établir un programme des initiations sur l'année 2004.

Pour ce faire, il est proposé de s'appuyer sur les groupes de travail constitués lors de la rencontre du mois de juillet dernier¹.

Une réunion des groupes concernés par la mutualisation des savoir-faire techniques et pédagogiques (groupe 1 et 2) se tiendra le Jeudi 11 mars à 14 H salle du 6^e étage – Mairie de Brest.

L'objet de cette rencontre sera d'établir une proposition de calendrier des initiations pouvant être conduites dans l'année. Les rencontres **pourront être délocalisées sur les communes du Pays et ce, en fonction des demandes.**

Pour diffuser l'ensemble des propositions qui pourront être élaborées et recueillir les réactions des animateurs des cybercommunes et PAPI, Michel Briand propose qu'une liste de diffusion, dédiée au Centre de Ressources, soit créée. Aude Barthélemy, de l'association Infini mettra en place cette liste. Une information sera réalisée auprès des membres de l'accès public (PAPI, cybercommunes, EPM, ECM) et des Communautés de Communes constituant le Pays de Brest, invitant chacun à s'y inscrire.

Cette liste cdr-pays-brest@infini.fr a été créée. Elle s'adresse à tous les acteurs de l'accès public à internet et au pays de Brest.²

Un échange a lieu sur la création d'un site Internet « Centre de Ressources ».

Michel Briand souhaite que l'information publique sur les actions du centre de ressources soient diffusées via le site @brest. L'usage de ce site n'exclue pas d'autres initiatives comme par exemple un espace collaboratif (Wiki). D'autres espaces pourront par la suite être mis en place en fonction des besoins.

▪ Logiciels libres : réflexion et actions du Centre de Ressources

Le projet par différentes actions soutient la diffusion et l'utilisation de logiciels libres, outils mis au service des espaces et plus largement des usagers. La fonction 8b « outils de gestion

¹ Compte rendu à l'adresse suivante : <http://www.a-brest.net/article185.html>

² Pour s'inscrire sur cette liste des acteurs de l'accès public au pays de Brest (non ouverte à l'extérieur) :
envoyer un mail à l'adresse suivante :

cdr-pays-brest-subscribe@infini.fr

ou suivre ce lien

<http://sympa.infini.fr/www/info/cdr-pays-brest>

d'un Espace multimédia » proposait notamment l'utilisation de logiciels tels que FreeOs. Des formations à d'autres outils peuvent être envisagées en fonction des demandes exprimées.

Sur ce point, Alain Gourret note que la mise en place d'une configuration standard sur l'ensemble des postes des PAPI et espaces en faciliterait la gestion.

Pour traiter de l'ensemble de ces questions liées à l'environnement technique, et notamment à l'utilisation de logiciels libres, une rencontre se tiendra le Jeudi 25 mars à 17 H, salle du 6^e étage – Mairie de Brest.
De la même façon que pour les initiations, il s'agira d'établir un calendrier d'actions.

▪ **Support Maintenance et Réseau**

○ **Prêt de matériel :**

Un service de prêt de matériel fonctionne au niveau de la ville de Brest (ordinateurs, vidéo-projecteurs, caméras numériques, appareils photos, équipement Wifi...). De la même façon, le projet prévoit l'achat de matériels par Communauté de communes. Pour budgéter cette fonction du centre de ressources (fonction 5 : matériel de prêt de proximité par CDC) une liste de matériel a été établie. Il appartiendra néanmoins à chaque communauté de communes de définir la liste des investissements à réaliser et de définir les modalités de gestion de ces équipements.

○ **Maintenance des matériels**

Suite au départ de David Goutheret, qui était en charge du soutien technique pour l'Accès Public sur la ville de Brest, des discussions ont lieu avec la Direction des Ressources Humaines de la Mairie pour pourvoir à son remplacement.

Malgré les efforts réalisés par le service Démocratie Locale pour pallier à l'absence du technicien, les demandes de dépannage et d'accompagnement technique sont nombreuses et nécessitent le remplacement du technicien.

Avec l'arrivée des financements, il est aujourd'hui possible pour les lieux d'accès public de reagrader la prise en charge de la maintenance des équipements et le soutien technique aux initiatives du centre de ressources.

Michel Briand demande aux participants de préciser les besoins dans ce domaine.

L'hypothèse d'un technicien embauché par une association du réseau est évoquée. Les associations intéressées par cette proposition sont invitées à prendre contact avec Frédéric Bergot (02.98.00.84.08).

Aude Barthélemy indique que l'association Infini est intéressée.

Frédéric Bergot travaillera sur cette hypothèse d'embauche d'un technicien. En complément, le service Démocratie Locale poursuivra en interne la discussion sur le remplacement de David Goutheret.

En complément, la réflexion sur la standardisation des configurations matérielles ainsi que l'intervention de référents (spécialistes) selon les thèmes doivent permettre d'assurer l'accompagnement et la hotline technique.

▪ **Présentation du Centre de Ressources aux acteurs de l'accès public du pays de Brest : 29 avril – 17 h 30**

Yffic Cloarec propose d'organisation d'une rencontre conviviale à destination de tous les animateurs et les personnes concernées par le centre de ressources.
La date est fixée au Jeudi 29 Avril à 17 H 30.
Le lieu qui pourrait être le Centre Nautique reste à confirmer.

Pour conclure, il apparaît nécessaire de se remémorer les contenus du projet, d'actualiser ses contenus avant d'élaborer sa mise en œuvre. Chaque auteur de fiche est invité à faire ce travail. Elisabeth Le Faucheur reprendra contact avec chaque personne ou groupe de personnes pour préparer par thème les différentes rencontres programmées.

La liste de diffusion doit permettre, par les échanges, de confirmer que les actions proposées correspondent à une demande du réseau d'accès public du Pays de Brest.

La prochaine rencontre du groupe de coordination du centre de ressources examinera les propositions des différents groupes. Elle se tiendra **le lundi 29 mars à 17 H 00, salle B11 de la Communauté Urbaine de Brest, 24 rue Coat Ar Guéven.**

Rappel des décisions prises

Les rencontres :

- **Réunion des groupes 1 et 2 sur l'élaboration d'un calendrier de formations/initiations**
⇒ Jeudi 11 mars à 14 H salle du 6è étage – Mairie de Brest.
- **Réunion sur l'environnement technique** : réflexions et actions à conduire
⇒ Jeudi 25 mars à 17 H, salle du 6è étage – Mairie de Brest.
- **Prochaine réunion du groupe de coordination du Centre de Ressources**
⇒ Lundi 29 mars à 17 H, Salle B11, CUB
- **Présentation aux acteurs de l'accès public du Centre de Ressources**
⇒ Jeudi 29 Avril à 17 H 30, lieu à confirmer

Les outils :

- **Création d'une liste de diffusion** dédiée au Centre de Ressources du Pays de Brest par Infini : intitulé de la liste cdr-pays-brest@infini.fr

Les démarches :

- **Faisabilité de la création d'un mi-temps de technicien** pour la hotline technique et l'accompagnement des initiatives– Frédéric Bergot.

Liste des destinataires

Thierry Adam, Cybercommune Plourin
Aude Barthélemy, Infini
Bruno Bergot, Centre Multimédia du Conquet
Frédéric BERGOT, Ville de Brest
Michel Briand, Adjoint au Maire, Ville de Brest
Pierre-Yves Cavellat, BIJ
Yffic Cloarec, Le Fourneau
Laurent Coadour,
Magali Delbec
Delphine Evenat, A2I Lanildut
Gaëlle Fily, Ville de Lanerneau
Toni Gaidoni, Association des Paralysés de France
Bruno Garcia,
Claude Gilain, Office des Retraités
Alain Gourret, CDDP
Gaëlle Guillamet,
Hakima Habibi, Ville de Brest
Nicolas Jullien, Marsouin
Aurore Klein,
Jean-Daniel Lainé,
Mickaëlle Le Bars, Pays de Brest
Isabelle Le Bot, Ville de Brest
Stéphane Le Bourdon, Mission Locale
Sébastien Le Dys, Cybercommune de Bohars
Marc Le Gall, IUFM
Solenn Le Hénaff, MJC Harteloire
Hervé Lestideau, Fédération des Œuvres Laïques
Monique Montanari, Ville de Brest
Florence Morvan Ville de Brest
Barbara Multner
Dominique Perchirin, EPM Neptune
Régine Roué EPM Kérourien
Claude Terrasson, Conseiller Municipal Brest
Laurent Weber, Mairie de Daoulas
Service Santé-environnement VDB